

État civil

Au cours de votre vie, il y a certaines démarches nécessitant la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès) ou du livret de famille, que vous devrez effectuer en mairie.

Actes de naissance

Actes de mariage

Actes liés au décès

Livret de famille

Naissance, mariage, décès... Comment obtenir les actes liés à vos événements de vie ?

Certaines démarches peuvent nécessiter la production d'une copie ou d'un extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès ou bien la mise à jour de votre livret de famille. Pour plus d'informations sur les conditions de délivrance de ces documents ou pour réaliser directement une demande en ligne.

Les documents que vous pouvez obtenir en mairie d'Uzès

Demandes d'actes d'Etat civil

- › Copies intégrales
- › Extraits avec ou sans filiation
- › Actes de naissance et de mariage
- › Copies intégrales des actes de décès

Ouverture et suivi du livret de famille

- › Mise à jour du livret de famille lors d'une naissance, d'un divorce et/ou d'un décès.

Naissance

- > Déclaration
- > Reconnaissance

Mariage

- > Dépôt des dossiers

Célébration des cérémonies

- > Mariage
- > PACS
- > Parrainage civil

Renseignements et orientations

- > Toutes questions d'État civil



Il est également possible de se rendre en mairie pour retirer un dossier dans les différentes situations, si vous ne pouvez effectuer votre demande en ligne.

CONTACT



DÉMARCHES

Service accueil - Formalités administratives - Etat civil

Mairie d'Uzès
1 place du Duché
30700 Uzès

📞 0466034848

✉ etat.civil@uzes.fr

📄 VOIR LA FICHE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil?>

